

ANTONY CAZALA CONSEIL

Société à Responsabilité Limitée au capital de € 579.237,80

Siège social : Péniche Soleil Rose 50 Quai Alphonse Le Gallo, 92100 Boulogne-Billancourt
844.294.025 RCS Nanterre

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 11 AVRIL 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ,

Le 11 avril,

A 17 heures,

Le Soussigné,

Monsieur Antony CAZALA, domicilié Péniche Soleil Rose 50 Quai Alphonse Le Gallo, 92100 Boulogne-Billancourt, né le 27 mai 1987 à Cannes (06), de nationalité française,

Pris en sa qualité d'associé unique de la Société ANTONY CAZALA CONSEIL Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de € 579.237,80 dont le siège social est situé Péniche Soleil Rose 50 Quai Alphonse Le Gallo, 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 844.294.025,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR CI-APRES :

- Lecture du rapport du Gérant ;
- Modification de la dénomination sociale ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION***Modification de dénomination sociale – modification corrélative des statuts***

L'Associé Unique décide d'adopter comme dénomination sociale à compter du 11 avril 2025 : A2C.

En conséquence l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

« **Article 3** - Dénomination

La dénomination sociale de la Société est A2C »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION***Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités***

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

Antony CAZALA

✓ Certified by  yousign

Antony CAZALA
Associé, Gérant